

2022-0191  
2022-01-26

Advantage Deltamethrin 5 EC

GROUPE 3 INSECTICIDE

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, ET  
DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE  
LA RIVIÈRE DE LA PAIX

INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

PRINCIPE ACTIF : DELTAMÉTHRINE.....50 GRAMMES PAR LITRE

N° D'HOMOLOGATION : 34043 LOS SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI



GRAVEMENT IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 1L - Vrac

Advantage Crop Protection Inc.  
620 4<sup>th</sup> Ave E  
Regina, Saskatchewan  
S4N 4Z5 Canada  
1-888-931-2530

## **MISES EN GARDE :**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Gravement irritant pour les yeux et la peau. Mortel si avalé, si absorbé par la peau ou si inhalé. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Mettre des vêtements protecteurs y compris une chemise à manches longues et un pantalon (ou une combinaison), des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un respirateur lors de la manipulation ou de la pulvérisation. Les travailleurs doivent porter un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques homologuée par le NIOSH, avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un respirateur muni d'un boîtier homologué par le NIOSH pour les pesticides lorsqu'ils mélangent, chargent ou appliquent de la deltaméthrine au moyen d'une lance portative à pression mécanique.

Appliquer seulement sur les cultures agricoles lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation et d'activité humaines comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du matériel de pulvérisation.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ne pas appliquer là où les cours d'eau, lacs, étangs ou l'eau utilisée par le bétail ou à des fins domestiques risquent d'être contaminés. Ce produit contient des distillats du pétrole qui sont modérément à très toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

TOXIQUE pour les abeilles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour limiter le plus possible l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Canada.ca. Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les insectes utiles dans les habitats (p. ex., haies et terrains boisés) adjacents au site d'application. La deltaméthrine peut avoir un effet sur les espèces

2022-0191

2022-01-26

d'arthropodes prédateurs et parasites utilisés dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée, à l'intérieur du site traité. Une zone de refuge non pulvérisée d'au moins 1 mètre à partir du site de traitement contribuera à maintenir les populations d'arthropodes utiles.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

**IL FAUT TOUJOURS LAISSER DES BORDURES NON TRAITÉES AUTOUR DES ZONES ÉCOLOGIQUEMENT FRAGILES** (p. ex., marécages, bourniers, maisons, bâtiments de ferme). La profondeur de la bordure dépend de la méthode d'application. **AVANT D'APPLIQUER** Advantage Deltaméthrin 5 EC, lire attentivement et complètement les sections de la présente étiquette relatives à la méthode d'application visée. **ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURES PRÉVALENT, OU DURANT LES PÉRIODES DE GRANDE CHALEUR** (par exemple, températures diurnes dépassant 25°C) car le degré de suppression sera réduit. On obtiendra les meilleurs résultats en appliquant Advantage Deltaméthrin 5 EC durant les périodes plus fraîches de la journée (par exemple tôt le matin ou au crépuscule).

#### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

2022-0191  
2022-01-26

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale d'urgence de CANTEC, au numéro 1-613-996-6666 or \*666 sur un téléphone cellulaire. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Lorsque le produit a été ingéré, effectuer un lavage d'estomac en prenant soin d'éviter l'aspiration. Ce produit contient des distillats du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. **CE PRODUIT CONTIENT DU XYLÈNE.**

### **ENTREPOSAGE :**

**NE PEUT ÊTRE ENTREPOSÉ EN DEÇÀ DU POINT DE CONGÉLATION.** Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

### **ÉLIMINATION :**

#### **CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

2022-0191

2022-01-26

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION NON UTILISÉE :**

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, non pas sur la culture, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2022-0191  
2022-01-26

GROUPE	<b>3</b>	INSECTICIDE
--------	----------	-------------

Advantage Deltamethrin 5 EC

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, ET DANS  
L'INTÉREIR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE  
DE LA PAIX

INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

PRINCIPE ACTIF : DELTAMÉTHRINE.....50 GRAMMES PAR LITRE

N° D'HOMOLOGATION : 34043      LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GRAVEMENT IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU



CONTENU NET : 1L - Vrac

Advantage Crop Protection Inc.  
620 4<sup>th</sup> Ave E  
Regina, Saskatchewan  
S4N 4Z5 Canada  
1-888-931-2530

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :**

Avantage Deltamethrin 5 EC n'est pas un produit systémique. Il supprime les insectes au contact et/ou par ingestion. Pour une efficacité maximale, il est nécessaire :

- de maintenir la culture et les insectes sous observation afin de pouvoir pulvériser au moment approprié;
- de s'assurer que les insectes sont touchés lors de la pulvérisation, particulièrement s'ils se trouvent sur le dessous des feuilles ou si le feuillage est très dense.

Les volumes d'eau peuvent varier considérablement selon l'équipement, la culture et les conditions culturales. Les volumes d'eau réels à utiliser varieront de 11 à 1 000 litres par hectare.

La distribution du produit sur les surfaces des plantes doit être aussi uniforme que possible là où les insectes se déplacent et/ou se nourrissent

## **MISES EN GARDE :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Gravement irritant pour les yeux et la peau. Mortel si avalé, si absorbé par la peau ou si inhalé. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Mettre des vêtements protecteurs y compris une chemise à manches longues et un pantalon (ou une combinaison), des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un respirateur lors de la manipulation ou de la pulvérisation. Les travailleurs doivent porter un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques homologuée par le NIOSH, avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un respirateur muni d'un boîtier homologué par le NIOSH pour les pesticides lorsqu'ils mélangent, chargent ou appliquent de la deltaméthrine au moyen d'une lance portative à pression mécanique.

Appliquer seulement sur les cultures agricoles lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation et d'activité humaines comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du matériel de pulvérisation.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

**TOXIQUE** pour les petits mammifères sauvages.

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Ne pas appliquer là où les cours d'eau, lacs, étangs ou l'eau utilisée par le bétail ou à des fins domestiques risquent d'être contaminés. Ce produit contient des distillats du pétrole qui sont modérément à très toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**TOXIQUE** pour les abeilles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter

2022-0191  
2022-01-26

d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour limiter le plus possible l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Canada.ca. Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les insectes utiles dans les habitats (p. ex., haies et terrains boisés) adjacents au site d'application. La deltaméthrine peut avoir un effet sur les espèces d'arthropodes prédateurs et parasitaires utilisés dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée, à l'intérieur du site traité. Une zone de refuge non pulvérisée d'au moins 1 mètre à partir du site de traitement contribuera à maintenir les populations d'arthropodes utiles.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

**IL FAUT TOUJOURS LAISSER DES BORDURES NON TRAITÉES AUTOUR DES ZONES ÉCOLOGIQUEMENT FRAGILES** (p. ex., marécages, bourbiers, maisons, bâtiments de ferme). La profondeur de la bordure dépend de la méthode d'application.

**AVANT D'APPLIQUER** Advantage Deltamethrin 5 EC, lire attentivement et complètement les sections de la présente étiquette relatives à la méthode d'application visée.

**ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURES PRÉVALENT, OU DURANT LES PÉRIODES DE GRANDE CHALEUR** (par exemple, températures diurnes dépassant 25°C) car le degré de suppression sera réduit. On obtiendra les meilleurs résultats en appliquant Advantage Deltamethrin 5 EC durant les périodes plus fraîches de la journée (par exemple tôt le matin ou au crépuscule).

### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne



2022-0191  
2022-01-26

respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale d'urgence de CANTEC, au numéro 1-613-996-6666 or \*666 sur un téléphone cellulaire. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Lorsque le produit a été ingéré, effectuer un lavage d'estomac en prenant soin d'éviter l'aspiration. Ce produit contient des distillats du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. **CE PRODUIT CONTIENT DU XYLÈNE.**

### **ENTREPOSAGE :**

NE PEUT ÊTRE ENTREPOSÉ EN DEÇÀ DU POINT DE CONGÉLATION. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

### **ÉLIMINATION :**

#### **CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION NON UTILISÉE :**

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être

2022-0191  
2022-01-26

pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, non pas sur la culture, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation.

### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### **MODE D'EMPLOI :**

Lorsqu'une échelle de doses est indiquée dans le « Mode d'emploi », la dose la plus élevée doit être utilisée :

1. lorsque le couvert de la culture est dense et empêche la pénétration de la solution de pulvérisation;
2. lorsque plusieurs stades de croissance des insectes sont visibles (par exemple stades nymphaux 1 à 5 de la sauterelle OU larves et adultes du doryphore de la pomme de terre);
3. lorsque les populations d'insectes sont très élevées.

À moins d'indications contraires, appliquer Advantage Deltamethrin 5 EC dès l'apparition des insectes et répéter au besoin pour maintenir la suppression. Utiliser suffisamment d'eau pour assurer un épandage intégral. Une plus grande quantité d'eau peut être nécessaire lorsque le feuillage est dense et selon le type d'équipement de pulvérisation utilisé. Il est essentiel de bien mouiller toutes les plantes pour obtenir de bons résultats. Il est recommandé de suivre les calendriers de traitements provinciaux.

Lorsqu'on utilise de l'équipement de pulvérisation terrestre, s'assurer qu'une bordure de 15 mètres est maintenue autour des zones écologiquement fragiles (p. ex., marécages, bourbiers, maisons, bâtiments de ferme). Consulter la section ÉPANDAGE AÉRIEN de cette étiquette pour connaître les précautions appropriées lors de l'application par voie aérienne.

Utiliser les doses indiquées ci-après pour l'application terrestre et aérienne. Advantage Deltamethrin 5 EC peut être appliqué par voie aérienne uniquement sur les cultures qui prévoient l'application aérienne. Consulter la section ÉPANDAGE AÉRIEN de cette étiquette pour ajuster les volumes d'eau.

**NE PAS** appliquer par brumisation ou nébulisation (automatisée ou manuelle) ni par pulvérisation pneumatique.

**NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé.

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement d'eau d'irrigation et d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre le mode d'emploi relatif aux abeilles à la rubrique

2022-0191  
2022-01-26

Précautions environnementales.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 8 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Une buse à induction d'air à faible dérive doit être utilisée pour l'application au sol de ce produit. La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**INSTRUCTIONS SPÉCIALES RELATIVEMENT À L'APPLICATION DE ADVANTAGE DELTAMETHRIN 5 EC SUR DES SOLS TRÈS ORGANIQUES (TERRES NOIRES) :**

Dans les sols à haute teneur en matière organique (terres noires), des soins particuliers s'imposent pour l'application de Advantage Deltamethrin 5 EC. Ne pas appliquer plus de 200 mL de Advantage Deltamethrin 5 EC par hectare. Sur les terres noires, Advantage Deltamethrin 5 EC ne doit être appliqué qu'UNE SEULE FOIS à chaque année de culture, avant le 1<sup>er</sup> août.

**ÉPANDAGE AÉRIEN :**

Advantage Deltamethrin 5 EC peut être appliqué par voie aérienne sur le blé, l'orge, l'avoine, le lin, le colza, le canola, la moutarde, le tournesol, les plantations brise-vent (livrée des forêts seulement), les pommes de terre, les lentilles, les parcours et les pâturages.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Application aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 8 km/h à hauteur de vol audessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen à grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). NE PAS appliquer si l'humidité relative est inférieure à 50 % et si la température est supérieure à 20 °C. La longueur de la rampe de pulvérisation occupée par les buses NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

**MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales*

2022-0191

2022-01-26

*requis*es pour la formation sur les pesticides au Canada Tronc Commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

#### MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### PRÉCAUTIONS RELATIVES AU PRODUIT :

Lorsqu'on applique Advantage Deltaméthrin 5 EC par voie aérienne, un épandage uniforme est essentiel. Pour obtenir un épandage uniforme, il est recommandé d'utiliser des buses de pulvérisation et des pressions permettant de produire de petites gouttelettes (de 150 à 250 microns).

Appliquer Advantage Deltaméthrin 5 EC dans 11 à 22 litres d'eau par hectare à une pression d'au moins 200 kPa. Pour obtenir de meilleurs résultats, utiliser suffisamment d'eau pour obtenir un épandage complet et intégral. **NE PAS UTILISER DE BUSES RAINDROP.** Suivre les autres directives sur l'étiquette pour connaître la bonne dose, la période d'application et les restrictions relatives à la récolte.

Note : S'assurer que tous les circuits (tuyaux, rampes, etc.) ont la bonne concentration de Advantage Deltaméthrin 5 EC et d'eau avant de commencer l'application.

**NE PAS** appliquer Advantage Deltaméthrin 5 EC par voie aérienne lorsque le vent souffle à plus de 8 km/h.

Prévoir un tampon de 100 mètres entre le bord du champ traité et les zones écologiquement fragiles (par exemple, marécages, bourbiers, maisons, bâtiments de ferme). S'il est impossible de maintenir une zone tampon de 100 mètres, il faut alors effectuer une application terrestre seulement. Dans ce cas-ci, il faut prévoir une zone tampon de 15 mètres. Advantage Deltaméthrin 5 EC est très toxique pour les organismes aquatiques et les poissons et la surapplication ou la dérive doivent être évitées dans les zones écologiquement fragiles.

2022-0191  
2022-01-26

ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURES PRÉVALENT, OU DURANT LES PÉRIODES DE GRANDE CHALEUR (par exemple, températures diurnes dépassant 25°C) car le degré de suppression sera réduit. On obtiendra les meilleurs résultats en appliquant Advantage Deltamethrin 5 EC durant les périodes plus fraîches de la journée (par exemple tôt le matin ou au crépuscule).

## MÉLANGES EN CUVE

Advantage Deltamethrin 5 EC peut être mélangé en cuve avec un certain nombre d'herbicides pour la suppression des insectes nuisibles (mentionnés sur cette étiquette) et des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles (voir la liste des mauvaises herbes sensibles sur les étiquettes des herbicides). Lire attentivement chaque étiquette pour connaître l'emploi approprié. Les herbicides suivants sont compatibles :

	PARDNER®	BANVEL®	2,4-D
	BUCTRIL® M		MCPA
PUMA ADVANCE®	PUMA ADVANCE® avec BUCTRIL® M		

Advantage Deltamethrin 5 EC peut être mélangé en cuve avec Puma Advance pour la suppression des sauterelles et graminées annuelles ou avec Puma Advance et Buctril M pour la suppression des sauterelles et des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR SEULEMENT. Le cultivar de blé dur « Plenty » peut supporter un degré élevé de dommages suite à une application de Advantage Deltamethrin 5 EC avec Puma Advance et Buctril M.

La solution de pulvérisation doit être constamment agitée tout au long de l'épandage. Ne pas laisser la solution de pulvérisation dans le réservoir plus de quatre heures après le mélange.

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, il faut consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) des produits utilisés dans ce mélange en cuve.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, Advantage Deltamethrin 5 EC contient un insecticide appartenant au Groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Advantage Deltamethrin 5 EC et à d'autres insecticides du Groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insecticides si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner Advantage Deltamethrin 5 EC ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le

2022-0191

2022-01-26

dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Advantage Crop Protection Inc. au 1-888-931-2530.

2022-0191  
2022-01-26

CULTURES	INSECTES	MÉTHODE D'APPLICATION ET RECOMMANDATIONS	DOSE
Luzerne (production de semence seulement)	Charançon postiche de la luzerne, punaises	TERRESTRE Appliquer en présence des insectes ou si les spécialistes provinciaux recommandent l'épandage. Utiliser la dose la plus élevée si le charançon postiche de la luzerne est présent.	200 à 250 mL/ha dans 100 à 300 L d'eau par hectare
NE PAS FAIRE PLUS DE 1 APPLICATION PAR ANNÉE. NE PAS APPLIQUER DANS LES 20 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.			
Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur	Piéride du chou, fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des crucifères	TERRESTRE Appliquer en présence des insectes ou de signes de dommages évidents. Intervalle minimal entre les applications : 10 jours; NE PAS APPLIQUER PLUS DE 8 FOIS PAR ANNÉE.	150 à 200 mL/ha dans 350 à 550 L d'eau par hectare
NE PAS APPLIQUER DANS LES 24 HEURES PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE DES CHOUX DE BRUXELLES. NE PAS APPLIQUER DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE DU BROCOLI, DU CHOU OU DU CHOU-FLEUR. PEUT ÊTRE APPLIQUÉ UNE FOIS PAR SAISON SUR LES SOLS TRÈS ORGANIQUES (TERRES NOIRES). POUR RÉDUIRE LES RÉSIDUS, APPLIQUER AVANT LE 1 <sup>er</sup> AOÛT. Voir les instructions ci-dessus.			
Maïs cultivé	Pyrale du maïs	TERRESTRE Appliquer lorsque les masses d'œufs commencent à éclore, mais pas plus tard qu'après l'apparition des premiers trous sur les feuilles. Diriger la pulvérisation vers le verticille de la plante. Répéter le traitement à intervalles de 5 à 8 jours. Pour supprimer la deuxième génération, diriger la pulvérisation vers la zone de l'épi.	250 à 300 mL/ha dans 240 L d'eau par hectare
NE PAS APPLIQUER PLUS DE 3 FOIS PAR ANNÉE. Voir les instructions ci-dessus.			

2022-0191  
2022-01-26

CULTURES	INSECTES	MÉTHODE D'APPLICATION ET RECOMMANDATIONS	DOSE
<p>Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Advantage Crop Protection Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Advantage Crop Protection Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.</p>			
Maïs de grande culture	Ver-gris occidental des haricots	<b>TERRESTRE</b> Le traitement doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Répéter à intervalles de 5 à 8 jours.	250 à 300 mL/ha dans au moins 240 L d'eau par hectare.
<b>NE PAS APPLIQUER MOINS D'UN JOUR AVANT LA RÉCOLTE. NE PAS APPLIQUER PLUS DE 3 FOIS PAR ANNÉE.</b>			



<p>Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Advantage Crop Protection Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Advantage Crop Protection Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.</p>			
Moutarde oléagineuse	Tisseuse de la betterave	<p><b>TERRESTRE</b> Appliquer une fois par saison lorsque les larves sont présentes et se nourrissent activement. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte infestation ou si le couvert végétal est dense.</p>	100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
	Altise	<p><b>TERRESTRE</b> Appliquer une fois par saison en présence des insectes. Advantage Deltamethrin 5 EC ne supprime que les insectes présents. Faire l'application lorsque les altises se nourrissent activement. En cas de forte infestation, appliquer également sur une bande de 15 mètres le long des clôtures autour du champ.</p>	100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
	Altise	<p><b>AÉRIENNE</b> Faire un épandage aérien par saison, au besoin. Lire les instructions spéciales concernant l'épandage aérien à l'avant de la brochure. Prévoir un tampon de 100 mètres entre la culture et tout plan d'eau.</p>	100 à 150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare
	Ver-gris du trèfle, légionnaire Bertha, fausse-teigne des crucifères	<p><b>AÉRIENNE</b> Appliquer une fois par saison en présence des insectes ou si les spécialistes provinciaux recommandent l'épandage. Appliquer lorsque les insectes se nourrissent activement. En cas de forte infestation, utiliser la dose la plus élevée de Advantage Deltamethrin 5 EC.</p>	100 à 150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare

	<p>Charançon de la graine du chou</p>	<p><b>TERRESTRE</b> Pour la suppression de l'adulte seulement. Appliquer une fois par saison en présence des insectes sur les boutons de fleurs ou sur les gousses en formation. Doit être appliqué avant la ponte des œufs. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	<p>200 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare</p>
	<p>Punaise</p>	<p><b>AÉRIENNE</b> Pour la suppression de l'adulte seulement. Appliquer une fois par saison en présence des insectes sur les boutons de fleurs ou sur les gousses en formation. Doit être appliqué avant la ponte des œufs. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	<p>200 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>
		<p><b>TERRESTRE</b> Appliquer une fois par saison lorsque les punaises se nourrissent des boutons, des fleurs et des gousses en formation. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	<p>150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare</p>
		<p><b>AÉRIENNE</b> Appliquer une fois lorsque les punaises se nourrissent des boutons, des fleurs et des gousses en formation. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	<p>150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>
	<p>Sauterelle</p>	<p><b>TERRESTRE</b> Suivre les prévisions provinciales. Appliquer une fois par saison en présence de jeunes sauterelles ou de signes de dommages évidents. Appliquer lorsque les sauterelles sont aux stades nymphaux 2 à 4. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'application est faite avant le développement des ailes. En cas de forte infestation, une application doit également être faite sur une bande de</p>	<p>100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare</p>

2022-0191  
2022-01-26

		<p>15 mètres le long des clôtures autour du champ. La dose élevée doit être utilisée lorsque la proportion d'insectes à maturité et aux stades nymphaux avancés est élevée et que la densité du couvert de la culture empêche la pénétration de la solution pulvérisée.</p> <p><b>AÉRIENNE</b></p> <p>Suivre le mode d'emploi et les instructions spéciales et prévoir un tampon de 100 mètres à partir des zones écologiquement fragiles. Appliquer une fois par saison.</p>	<p>150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>
<p><b>NE PAS APPLIQUER DANS LES 7 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE. POUR LA MOUTARDE OLÉAGINEUSE, NE PAS ENTRER OU PERMETTRE À UN TRAVAILLEUR D'ENTRER DANS LES ZONES TRAITÉES PENDANT LE DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) DE 12 HEURES.</b></p>			

2022-0191  
2022-01-26

Pommes de terre	Doryphore de la pomme de terre, punaise terne, cicadelle	<b>TERRESTRE</b> Appliquer en présence des insectes ou de signes de dommages évidents. Répéter le traitement au besoin, jusqu'à concurrence de 3 fois par année. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte infestation.	100 à 150 mL/ha dans 200 à 500 L d'eau par hectare
	Altise de la pomme de terre	Appliquer en présence des insectes ou de signes de dommages évidents. Advantage Deltamethrin 5 EC ne supprime que les insectes présents. Si les populations d'altises sont élevées, appliquer également sur une bande de 15 mètres le long des rangs extérieurs autour du champ.	
	Doryphore de la pomme de terre, punaise terne, cicadelle, altise de la pomme de terre	<b>AÉRIENNE</b> Faire un maximum de 2 épandages aériens par saison, au besoin. Lire les instructions spéciales concernant l'épandage aérien au début de la brochure. Prévoir un tampon de 100 mètres entre la culture et tout plan d'eau.	100 à 150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare
<b>NE PAS APPLIQUER DANS LES 24 HEURES PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE. PEUT ÊTRE APPLIQUÉ UNE FOIS PAR SAISON SUR LES SOLS TRÈS ORGANIQUES (TERRES NOIRES). POUR RÉDUIRE LES RÉSIDUS, APPLIQUER AVANT LE 1<sup>er</sup> AOÛT. Voir les instructions ci-dessus.</b>			

Colza, canola, moutarde	Tisseuse de la betterave	<b>TERRESTRE</b> Appliquer lorsque les larves sont présentes et se nourrissent activement. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte infestation ou si le couvert végétal est dense.	100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
	Altise	<b>TERRESTRE</b> Appliquer en présence des insectes. Advantage Deltamethrin 5 EC ne supprime que les insectes présents. Faire l'application lorsque les altises se nourrissent activement. En cas de forte infestation, appliquer également sur une bande de 15 mètres le long des rangs extérieurs autour du champ.	100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
	Altise	<b>AÉRIENNE</b> Faire un épandage aérien par saison, au besoin. Lire les instructions spéciales concernant l'épandage aérien au début de la brochure. Prévoir un tampon de 100 mètres entre la culture et tout plan d'eau.	100 à 150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare

Ver-gris du trèfle, légionnaire Bertha, fausse-teigne des crucifères	<p><b>AÉRIENNE</b> Appliquer une fois en présence des insectes ou si les spécialistes provinciaux recommandent l'épandage. Appliquer également lorsque les insectes se nourrissent activement. En cas de forte infestation, utiliser la dose la plus élevée de Advantage Deltamethrin 5 EC.</p>	100 à 150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare
Charançon de la graine du chou	<p><b>TERRESTRE</b> Pour la suppression de l'adulte seulement. Appliquer une fois en présence des insectes sur les boutons de fleurs ou sur les gousses en formation. Doit être appliqué avant la ponte des oeufs. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	200 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
Punaise	<p><b>AÉRIENNE</b> Pour la suppression de l'adulte seulement. Appliquer une fois en présence des insectes sur les boutons de fleurs ou sur les gousses en formation. Doit être appliqué avant la ponte des oeufs. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	200 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare
Punaise	<p><b>TERRESTRE</b> Appliquer une fois lorsque les punaises se nourrissent des boutons, des fleurs et des gousses en formation. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
Punaise	<p><b>AÉRIENNE</b> Appliquer une fois lorsque les punaises se nourrissent des boutons, des fleurs et des gousses en formation. Consulter un spécialiste agricole pour connaître le seuil économique.</p>	150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare

2022-0191  
2022-01-26

Canola	Sauterelle	<p><b>TERRESTRE</b> Suivre les prévisions provinciales : Appliquer en présence de jeunes sauterelles ou de signes de dommages évidents. Appliquer lorsque les sauterelles sont aux stades nymphaux 2 à 4. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'application est faite avant le développement des ailes. En cas de forte infestation, une application doit également être faite sur une bordure de 15 mètres autour du champ. La dose élevée doit être utilisée lorsque la proportion d'insectes à maturité et aux stades nymphaux avancés est élevée et que la densité du couvert de la culture empêche la pénétration de la solution pulvérisée.</p> <p><b>AÉRIENNE</b> Suivre le mode d'emploi et les instructions spéciales et prévoir un tampon de 100 mètres à partir des zones écologiquement fragiles.</p>	<p>100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare</p> <p>150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>
--------	------------	--	---

NE PAS APPLIQUER DANS LES 7 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

2022-0191  
2022-01-26

Petite poire	Tenthrede, punaise terne, <i>Pseudanthonomus crataegi</i> , charançon de la pomme, mineuse des feuilles, pique-bouton de l'amélanchier	<b>TERRESTRE</b> Appliquer trois fois par saison, une fois avant la floraison, une fois au début de la floraison et une fois après le stade du calice, en observant un délai d'attente avant la récolte de 21 jours. Les espèces d'insectes supprimées apparaissent à différentes périodes de la saison de croissance : pique-bouton de l'amélanchier et punaise terne, du débourrement (stade de l'éclatement) au stade du bouton vert; tenthrede, à 25 % de la floraison; charançon de la pomme et <i>Pseudanthonomus crataegi</i> , 5 à 10 jours après le stade du calice. On encourage les producteurs à appliquer Advantage Deltamethrin 5 EC lorsque les insectes nuisibles sont suffisamment nombreux pour causer des dommages économiques.	2 mL dans 4,5 L d'eau pour 100 m <sup>2</sup> de rang frontal de verger (Appliquer la solution des deux côtés de chaque rang)
--------------	--	---	---

NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.



Plantations brise-vent	Puceron du caragan, tordeuse des bourgeons de l'épinette, pyrale des cônes de l'épinette, tordeuse verte de l'épinette, puceron tacheté du peuplier, livrée des forêts, livrée des Prairies	<b>TERRESTRE</b> Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque les insectes se nourrissent activement. La suppression est fonction d'un épandage intégral.	90 mL par 100 L d'eau appliqué jusqu'au ruissellement
	Livrée des forêts	<b>AÉRIENNE</b> Appliquer lorsque les larves se nourrissent activement. Utiliser la dose la plus élevée si le nombre de larves présentes est élevé ou si un feuillage dense peut empêcher la pénétration de la solution pulvérisée.	100 à 150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare
	Méloés, galéruque grise du saule	<b>TERRESTRE</b> Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque les insectes se nourrissent activement. La suppression est fonction d'un épandage intégral.	30 mL par 100 L d'eau appliqué jusqu'au ruissellement
	Némate du saule	<b>TERRESTRE</b> Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque les larves se nourrissent activement. La suppression est fonction d'un épandage intégral.	18 mL par 100 L d'eau appliqué jusqu'au ruissellement
<b>NE PAS APPLIQUER PLUS DE 1 FOIS PAR ANNÉE.</b>			

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Advantage Crop Protection Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Advantage Crop Protection Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

<p>Parcours, pâturages, bords de route*</p>	<p>Sauterelle</p>	<p><b>TERRESTRE</b> Appliquer lorsque les insectes sont jeunes ou que des signes de dommages sont évidents. Appliquer lorsque les sauterelles sont aux stades nymphaux 2 à 4. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'application est faite avant le développement des ailes. <b>NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES VOISINES NON HOMOLOGUÉES.</b> La dose élevée doit être utilisée lorsque la proportion de stades nymphaux avancés et à maturité est élevée et que la densité du couvert empêche la pénétration de la solution pulvérisée. * En cas de forte infestation, une application doit aussi être faite sur une bande de 15 mètres le long des clôtures et sur le bord des routes.</p>	<p>100 à 150 mL/ha dans 100 à 200 L d'eau par hectare</p>
<p>Parcours, pâturages</p>		<p><b>AÉRIENNE</b> Suivre le mode d'emploi et les directives spéciales concernant le maintien d'un tampon de 100 mètres entre la culture traitée et les zones écologiquement fragiles.</p>	<p>150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>

**NE PAS FAIRE PLUS DE 2 APPLICATIONS AÉRIENNES PAR ANNÉE.  
NE PAS APPLIQUER Advantage Deltamethrin 5 EC PLUS DE 3 FOIS PAR ANNÉE. PAR EXEMPLE, 3 APPLICATIONS TERRESTRES OU 2 TERRESTRES /1 AÉRIENNE OU 2 AÉRIENNES/1 TERRESTRE.**

2022-0191

2022-01-26

Plantations brise-vent de cerisiers de Virginie	Livrée des Prairies  Tordeuse du cerisier  Tordeuse du pommier	Appliquer avant la floraison lorsque les tentés sont visibles, en général entre la mi-mai et la fin mai  Appliquer après la floraison lorsque les tentés sont visibles, en général entre le début juin et la mi-juin  Appliquer après la floraison lorsque les dommages sont notés pour la première fois, en général entre le début juin et la mi-juin	92 mL de produit/ 1000 L d'eau
<p>Appliquer comme traitement foliaire; application au sol seulement – UNE application par année. Appliquer de façon à mouiller les feuilles mais pas au point d'égouttement. Porter des vêtements protecteurs y compris une chemise à manches longues, des pantalon longs et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation ou de la pulvérisation du produit.</p>			

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Advantage Crop Protection Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Advantage Crop Protection Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Trèfle rouge établi (pour la production de semence seulement)	Répression du charançon à rostre noir	<b>TERRESTRE</b> Appliquer en présence des insectes. Faire deux applications à intervalle de 14 jours, au début du stade végétatif et lorsque le trèfle est en boutons. Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Une plus grande quantité d'eau peut être requise si le feuillage est dense et selon le type d'équipement de pulvérisation utilisé. Un mouillage complet de la plante est essentiel pour obtenir de bons résultats.	250 mL/ha dans 100 à 300 L d'eau par hectare
---	---------------------------------------	--	--

NE PAS FAIRE PLUS DE 2 APPLICATIONS PAR ANNÉE.  
NE PAS UTILISER LA CULTURE TRAITÉE COMME FOURRAGE.  
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.  
POUR LA TRÈFLE ROUGE ÉTABLI, NE PAS ENTRER OU PERMETTRE À UN TRAVAILLEUR D'ENTRER DANS LES ZONES TRAITÉES PENDANT LE DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) DE 12 HEURES.

2022-0191  
2022-01-26

Tournesol	Chrysomèle du tournesol	<p><b>TERRESTRE</b> ADULTES : Appliquer en présence des insectes ou de signes de dommages évidents. Les cultures doivent être traitées du stade du cotylédon au stade 2 feuilles.</p> <p><b>AÉRIENNE</b> ADULTES ET LARVES : Appliquer une fois par saison en présence des insectes ou de signes de dommages évidents. Vérifier soigneusement si des larves se trouvent dans les têtes. Il est préférable de faire l'épandage à la brunante lorsque les insectes se nourrissent activement.</p>	<p>100 mL/ha dans 100 à 200 L d'eau par hectare</p> <p>100 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>
<b>NE PAS APPLIQUER DANS LES 70 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.</b>			
Tomates	Doryphore de la pomme de terre	<p><b>TERRESTRE</b> Appliquer en présence des insectes ou de signes de dommages évidents. Répéter le traitement au besoin, jusqu'à concurrence de 3 fois par année. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte infestation.</p>	100 à 150 mL/ha dans 200 à 500 L d'eau par hectare
<p><b>NE PAS TRAITER DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.</b> <b>PEUT ÊTRE UTILISÉ UNE FOIS PAR SAISON SUR LES SOLS TRÈS ORGANIQUES (TERRES NOIRES). POUR RÉDUIRE LES RÉSIDUS, APPLIQUER AVANT LE 1<sup>er</sup> AOÛT.</b> (Voir les instructions ci-dessus)</p> <p><b>RÉSISTANCE :</b> Il est reconnu que le doryphore de la pomme de terre devient résistant aux insecticides suite à un usage répété. Comme pour tout insecticide, l'utilisation de ce produit doit être conforme aux stratégies de gestion de la résistance établies pour la région. On doit utiliser Advantage Deltamethrin 5 EC en alternance avec des insecticides présentant un mode d'action différent. Consulter le conseiller agricole pour connaître les stratégies de gestion de la résistance et les pratiques de lutte antiparasitaire recommandées dans votre région.</p>			

Blé, orge, avoine, lin, lentilles, betterave à sucre	Ver-gris	<b>TERRESTRE OU AÉRIENNE</b> Appliquer une fois par saison lorsque les larves sont présentes et se nourrissent. Ne pas déplacer le sol après l'épandage. En cas de forte infestation, appliquer également sur une bande de 15 mètres le long des rangs extérieurs autour du champ. <b>NE PAS APPLIQUER SUR LES CULTURES ADJACENTES.</b> Lire les instructions spéciales concernant l'épandage aérien au début de la brochure. Prévoir un tampon de 100 mètres (épandage aérien) et de 15 mètres (épandage terrestre) à partir des zones écologiquement fragiles.	200 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
	Ver-gris du trèfle (lin seulement)	<b>TERRESTRE OU AÉRIENNE</b> Faire un épandage aérien par saison en présence des insectes, au besoin. Lire les instructions spéciales concernant l'épandage aérien au début de la brochure. Pour l'épandage aérien, prévoir un tampon de 100 mètres entre la culture et tout plan d'eau.	100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare
	Tisseuse de la betterave (lin seulement)	<b>TERRESTRE</b> Appliquer une fois par saison lorsque les larves sont présentes et se nourrissent activement. Utiliser la dose la plus élevée lorsque le degré d'infestation est élevé ou que le couvert de la culture est dense.	100 à 150 mL/ha dans 100 L d'eau par hectare

NE PAS FAIRE PLUS DE 3 APPLICATIONS DE Advantage Deltamethrin 5 EC PAR ANNÉE.  
ON PEUT EFFECTUER UN MAXIMUM DE 2 ÉPANDAGES AÉRIENS DE ADVANTAGE DELTAMETHRIN 5 EC PAR ANNÉE.

NE PAS APPLIQUER SUR LE BLÉ, LE LIN OU L'ORGE DANS LES 40 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

NE PAS APPLIQUER SUR L'AVOINE DANS LES 31 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

NE PAS APPLIQUER SUR LES LENTILLES DANS LES 30 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

NE PAS APPLIQUER SUR LA BETTERAVE À SUCRE DANS LES 100 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

Blé, orge, avoine, lin, lentilles	Sauterelle	<p><b>TERRESTRE</b> Suivre les prévisions provinciales : Appliquer en présence de jeunes sauterelles ou de signes de dommages évidents. Appliquer lorsque les sauterelles sont aux stades nymphaux 2 à 4. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'application est faite avant le développement des ailes. En cas de forte infestation, une application doit également être faite sur une bordure de 15 mètres autour du champ. <b>NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES NON HOMOLOGUÉES.</b> La dose élevée doit être utilisée lorsque la proportion d'insectes à maturité et aux stades nymphaux avancés est élevée et que la densité du couvert de la culture empêche la pénétration de la solution pulvérisée.</p> <p><b>AÉRIENNE</b> Suivre le mode d'emploi et les instructions spéciales et prévoir un tampon de 100 mètres à partir des zones écologiquement fragiles. Ne pas faire d'application aérienne du mélange en cuve de Advantage Deltamethrin 5 EC avec l'herbicide Buctril M et l'herbicide Puma<sup>120</sup> Super.</p>	<p>100 à 150 mL/ha dans 100 à 200 L d'eau par hectare</p> <p>150 mL/ha dans 11 à 22 L d'eau par hectare</p>
-----------------------------------	------------	--	---

NE PAS FAIRE PLUS DE 3 APPLICATIONS DE Advantage Deltamethrin 5 EC PAR ANNÉE.  
ON PEUT EFFECTUER UN MAXIMUM DE 2 ÉPANDAGES AÉRIENS DE ADVANTAGE DELTAMETHRIN 5 EC PAR ANNÉE.  
NE PAS APPLIQUER SUR LE BLÉ, LE LIN OU L'ORGE DANS LES 40 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.  
NE PAS APPLIQUER SUR L'AVOINE DANS LES 31 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.  
NE PAS APPLIQUER SUR LES LENTILLES DANS LES 30 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
COMMUNIQUER AVEC :

Advantage Crop Protection Inc.  
620 4<sup>th</sup> Ave E  
Regina, Saskatchewan  
S4N 4Z5 Canada  
1-888-931-2530

Buctril et Pardner sont des marques déposées de Bayer CropScience.  
Banvel est une marque déposée de BASF Canada Inc.